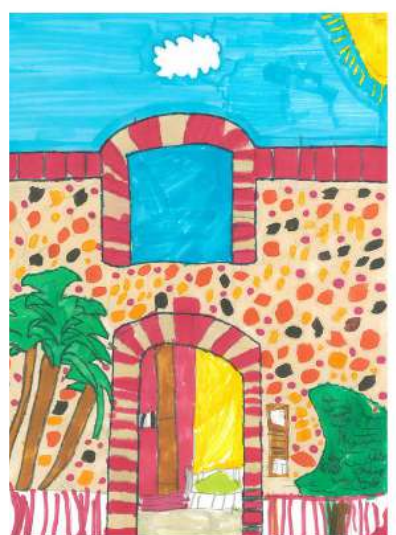


BONNE ANNÉE 2022 !



NOCHE DES NEIGES

Réussite totale pour
cette 1^{re} édition !



Meilleurs vœux 2022



AV DES MARENDES

Dessiner la ville de demain et
embellir votre cadre de vie



**LE MOT
DU MAIRE**

2022 sera une année décisive à plusieurs égards. Tout d'abord dans la lutte contre la Covid19 avec, je l'espère, un retour rapide à la vie normale. Décisive aussi, parce que nous allons élire notre chef de l'État, celle ou celui qui guidera le pays pour les cinq prochaines années et qui aura la lourde responsabilité de faire des choix pour les générations futures.

À Sainte Marie la Mer, le contexte sanitaire et social ne nous a pas empêché d'avancer au quotidien, de travailler sur nos grands projets et d'être créatifs, afin de tenir nos engagements de 2020. Nous continuerons sur cette voie, soyez certains de ma détermination et de celle de vos élus. Nous demeurons ambitieux pour notre commune, déterminés à conserver cette proximité qui fait notre force et déterminés à rester bienveillants envers chacune et chacun d'entre vous. Mes chers concitoyens, les élus et les agents communaux se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2022 !

Si 2021 ne fut qu'une année de plus, je formule avec vous et pour vous, le vœu que 2022 soit une année de mieux.

*Très chaleureusement
à toutes et à tous.*

Edmond JORDA

CONCOURS DE DESSIN "DESSINE TA VILLE"

En octobre dernier, nous avons lancé un concours de dessins pour les élèves de l'école élémentaire sur le thème "Dessine ta ville". L'engouement a été tel que plus de 203 dessins ont été réceptionnés pour 240 élèves.

Un jury composé d'élus, de parents d'élèves élus et d'agents de la commune, avait pour tâche d'élire les deux plus beaux dessins réalisés par niveau, du CP au CM2.

À l'issue de vifs débats pour les départager, tant la qualité était au rendez-vous, la remise des prix a eu lieu vendredi 19 novembre 2021.

Dans une très bonne ambiance, le maire, Edmond Jorda et son adjointe, France Leroy-Perals, ont félicité et remis les prix aux lauréats du concours.

Ils ont remporté une session de 2 heures au trampoline park.

Les lauréats sont : Cassandra et Ilana en CP ; Hugo et Raphael en CE1 ; Rose et Lana en CE2 ; Thao et Elais en CM1 ; Arthur ex-aequo avec Tiffany en CM2. Quant à Léa, élève en CM2, son dessin a été retenu pour illustrer la carte de vœux 2022 de la commune.

Félicitations à tous les participants.

Marguerite VALETTE
Adjointe déléguée
aux affaires scolaires



UN SUCCÈS FOU POUR LA PREMIÈRE ÉDITION DE LA NOCHE DES NEIGES

Les deux derniers jours de l'année 2021 ont été marqués par un évènement inédit. Une fête originale dans un cadre exceptionnel : la place du village. Pour la première fois, un rendez-vous festif était donné aux habitants et à leurs amis pour se retrouver et partager un moment de joie et de sérénité sur cette place qui est le cœur de notre ville.

Le 30 décembre, aidés par une météo des plus clémentes, les enfants qui avaient créé la décoration de la fête étaient à l'inauguration de la Noche des neiges.

Les participants ont apprécié le cadre soigné et surprenant de la place, entourée pour la circonstance de cinq chalets de restauration, réchauffée par une magnifique cheminée posée au centre de l'ancienne mairie, un mobilier de goût complétait le décor. Une Xicolatada, préparée par nos amis Maîtres chocolatiers de Palau de Cerdagne, a réchauffé les participants.

La soirée a été le cadre d'une interprétation musicale surprenante, le saxophoniste Dimasax sur le toit de la mairie, une première pour cette Noche. La soirée animée par le DJ Seb Pagel s'est poursuivie jusqu'à minuit.

Le 31 n'a pas bénéficié des mêmes conditions climatiques : mais l'humidité et le brouillard n'ont pas démoralisé tous ceux qui s'étaient donné rendez-vous

pour fêter cette fin d'année. L'animation était assurée par DJ Fast Eddy et la compagnie Cielo. Ces deux soirées ont permis à notre village d'accueillir près de 1 500 personnes et ce dans le respect des règles sanitaires en vigueur. (création d'un ERP - suivi scrupuleux des recommandations de la préfecture - contrôle de la jauge...)

Le premier soir, le public était composé de nombreux groupes familiaux Ste Marinois. Le 31 les participants étaient plus jeunes, avec des groupes d'amis qui ont apprécié une fin d'année particulière.

Cette manifestation préparée de longue date, a apporté de nombreuses difficultés dont la principale est la crise sanitaire. Annulée en 2020, nous avons craint de ne pas pouvoir réaliser cette fête. Heureusement les préconisations du ministère de la santé et les conditions épidémiologiques se sont améliorées permettant la tenue de cette rencontre.

Toute l'équipe responsable de cette première se projette déjà sur la fin d'année 2022. En espérant que la situation permette de fêter joyeusement les fêtes de fin d'année.

Alexandre TABARY

Conseiller municipal délégué à l'animation



LES JEUNES SAINTE-MARINOIS PRÉPARENT LA NOCHE DES NEIGES !



Le yarn bombing vous connaissez ? Le principe est simple, il s'agit d'habiller sa ville de tricotés colorés...

Et vous savez quoi ? Les enfants du centre aéré et du point jeunes se sont lancés le défi du tricot urbain pour décorer et mettre la place de la mairie sur son 31 à l'occasion de la Noche des Neiges !

Pour les aider dans ce joli défi, l'association "Cartons fils et Cie" a animé chaque mercredi précédant l'évènement des ateliers avec les jeunes Sainte-Marinois.

XICOLATADA



Le 30 décembre un évènement exceptionnel s'est déroulé sur la place du village : la Xicolatada.

Pour les non-initiés il s'agit d'une des plus anciennes traditions chocolatière des pyrénées.

"La confrérie dels mestres xicolatiers de Palau de cerdanya" est venue jusqu'au bord de la mer pour nous régaler de cette boisson particulière et rare préparée dans le grand chaudron chauffé au feu de bois.

Le maire de Palau de Cerdagne et le Maire de Sainte Marie la Mer, pensent à rapprocher un peu plus les hauts plateaux de Cerdagne du littoral Salanquais...



LA NOCHE DES NEIGES : LE RDV DES GOURMANDS !



Plusieurs commerçants étaient au rendez-vous pour régaler les participants. Sucré, salé, cuisine traditionnelle, tapas, muscat de Noël, bières, champagne et cocktails... il y en avait pour toutes les papilles !

Étaient présents :

Le restaurant Chez Gubbi : bar, cocktails, pizza, tapas

La cave Dom Brial : vins, Muscat de Noël et assiettes apéritives

Le restaurant L'Étrille : plats savoyards, huîtres... et plateaux de fruits de mer

Le foodtruck Le P'tit Mousse : snack, burger / frites et bières.

Le restaurant Les Petits Délices : plats et pâtisseries méditerranéens

L'île aux gourmandises : préparations sucrées : crêpes, churros, gaufres...

De nombreuses tables et parasols chauffants étaient à la disposition des participants, place de la mairie, afin qu'ils dégustent leur repas tout en profitant de l'ambiance musicale !

DON DU SANG



L'association Catalane des Donneurs de Sang Bénévoles de Ste Marie la Mer oeuvre très régulièrement aux côtés de l'EFS pour promouvoir le don du sang. Nous avons organisé en 2021, 5 collectes : une en février, une en juillet, deux en août et une en novembre auxquelles les donneurs ont répondu présent.

En ce moment, les réserves de sang sont particulièrement faibles en Occitanie. Chaque jour, 10 000 dons sont nécessaires pour répondre aux besoins des malades. **La prochaine collecte aura lieu le mardi 1^{er} mars à la salle communale St Exupéry.** Les prochaines collectes se tiendront les 18 juillet, 01 et 25 août à Oméga et le 13 décembre à la salle communale St Exupéry. **Nous avons besoin de vous, nous comptons sur vous !**

Dominique FENOLLAR
Conseillère municipale déléguée à la vie associative

MARCHÉ DU TÉLÉTHON



Après ces deux longues années sans aucune animation, le marché de Noël "Tous unis autour du Téléthon" qui s'est tenu le 4 décembre 2021 dernier a été l'occasion de nous retrouver avec les associations de Ste Marie et les Sainte-Marinois, qui sont venus nombreux profiter de cette journée.

Animations, loisirs créatifs, sport, jeux, danse, spectacle et gourmandise ont animé cette journée au profit du Téléthon. Et c'est environ 1 700 € qui ont été récoltés.

Merci à tous pour votre générosité

Angélique BOUCHARD
Conseillère municipale déléguée au Téléthon et à l'action sociale

LE NOËL DES ENFANTS

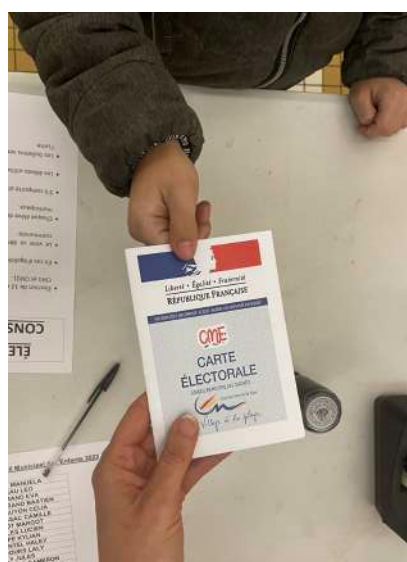


En décembre, le père Noël a rendu visite aux enfants de l'école maternelle. Le voilà qui est arrivé, la hotte bien garnie de petites douceurs et d'un petit cadeau pour chacun. Bien sûr il voulait savoir si les enfants avaient été bien sages tout au long de l'année...

Toujours impressionnés par ce grand homme à la barbe blanche, un peu émus mais, bien joyeux, nous avons accueilli le Père Noël vêtus de nos plus belles tenues de Noël. Les enfants ont ensuite chanté un chant de Noël, pour le plus grand bonheur de Papa Noël...

Marguerite VALETTE
Adjointe déléguée aux affaires scolaires

ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



L'élection du Conseil Municipal des Enfants (CME) de Sainte Marie la Mer s'est déroulée le 27 janvier 2022. Tous les élèves de CM1 et CM2 pouvaient candidater. Les 32 intéressés ont réalisé de belles affiches.

Après quinze jours de campagne, tous les élèves du CE1 au CM2 ont voté pour deux candidats. Il y a eu 190 votants.

Les 12 nouveaux membres du CME sont donc : Doly Jules, Tarragon Arthur, Basti Manuela, Martinez Émie, Poignant Adysson, Berteau Léo, Manicolo Léna, Murta Viltard

Lorenzo, Tresseras Nell, Bouguyon Célia, Carles Lucien et Meresse Matéo.

Ils se réuniront le 8 février 2022, avant le conseil municipal des aînés pour élire leur maire. Félicitations à eux et merci aux enseignants et au service jeunesse pour leur investissement.

France LEROY-PERALS

Adjointe déléguée au conseil municipal des enfants.



Les nouveaux membres du CME

Absentes sur la photo : Bouguyon Célia et Manicolo Léna

POUR CES VACANCES D'HIVER, L'ACCUEIL DE LOISIRS ET LE POINT JEUNES CÉLÈBRENT LE FROID ET L'HIVER.

Pour ces vacances d'hiver, l'Accueil de Loisirs et le Point Jeunes célèbrent le froid et l'hiver.

Les enfants de 3 à 11 ans découvriront les pays scandinaves, leurs cultures, leurs gastronomies, leurs jeux... avec des sorties au théâtre Jean Piat, à la cabane du Yéti, au VR café en atelier de réalité virtuelle et à Jump Story. La semaine se clôturera avec la traditionnelle fête du dernier jour, autour de gourmandises pour les maternels. Pour les élémentaires ce sera la fête « Midsommar » comme fêtée en Suède au solstice d'été.

Les jeunes du Point Jeunes profiteront de leurs vacances axés sur des matinées défis, des actions citoyennes, des sensibilisations, des découvertes sportives... mais aussi des sorties à la patinoire, en escape game, au cinéma... Comme pour toutes les vacances, les jeunes organiseront leur propre journée pour le premier vendredi ! Parce qu'à Sainte Marie les jeunes sont acteurs de leur Point Jeunes !

Un séjour ski viendra compléter ces vacances déjà bien remplies d'activités ! En effet, 40 enfants de CE2-CM1 et CM2 ont la possibilité de participer à un séjour de 3 jours et 2 nuits en pension complète du 28 février au 2 mars au village club d'Yrivals à Latour de Carol. Ils prendront des cours de ski dispensés par l'ESF à la station de Porte-Puymorens. Le séjour sera encadré par les Directeurs et les animateurs de l'accueil de loisirs qui réservent plein de surprises aux participants !

Le Point Jeunes prendra le relai de l'ALSH puisque 20 jeunes partiront à leur tour 3 jours et 2 nuits du 2 mars au 4 mars dans les mêmes conditions que les enfants de l'accueil de loisirs.

Renseignements et inscriptions auprès d'Anaïs au 06 88 09 42 19 ou Brice au 06 48 16 11 88

France LEROY-PERALS

Adjointe déléguée au point Jeunesse et accueil de loisirs

CÉRÉMONIES

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION



Commémoration du 103^e anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale. En présence de M. le maire Edmond Jorda, des élus du conseil municipal, du Colonel Antoine Munoz et Patrick Gauchot tous les deux représentants du comité du Souvenir Français de Sainte Marie la Mer et le conseil municipal des enfants.



CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ



Le 14 décembre 2021, M. le maire Edmond Jorda et les membres du conseil municipal, ont accueilli les jeunes de 18 ans nouvellement inscrits sur la liste électorale de la commune. Durant cette cérémonie, M. Jorda, a rappelé les principes fondamentaux de la République, de la démocratie et de notre système politique. Il a ensuite remis aux jeunes : un livret de citoyenneté, une attestation d'inscription sur les listes électorales ainsi qu'un cadeau offert par la commune.



CÉRÉMONIE DE REMISE DES INSIGNES DE CHEVALIER DANS L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE AU DR MORCRETTE



Le 4 décembre 2021, au centre culturel Oméga, Thierry Morcrette a reçu l'insigne de chevalier de l'ordre national du Mérite. Cet insigne lui a été remis par Germaine Bachelard, docteur en pédiatrie, en présence de ses proches, du président de la section départementale de l'ordre du mérite Annonm66, du vice-président du conseil de l'ordre des médecins son confrère et ami Jean-Louis Bolte ainsi que du maire, Edmond Jorda, qui lui a remis par la même occasion la médaille de la ville.

Les discours prononcés lors de la cérémonie en l'honneur du médecin témoignent de la reconnaissance des qualités humaines et professionnelles d'un homme rempli d'humanité. Cette nomination ne récompense pas seulement une carrière professionnelle, mais surtout un homme apprécié de tous, elle fait également la fierté de tous les Sainte-Marinois.



SÉCURITÉ : TAILLE DES HAIES ET ENTRETIEN DES PARCELLES



Ces derniers mois, arbres et arbustes ont bien poussé et les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité. Elles gênent la circulation des piétons et véhicules et réduisent la visibilité.

Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plan-

tations en bordure de domaine public. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait. En son article 671, le code civil précise que les arbres et haies de jardin dépassant deux mètres de hauteur doivent être plantés **à plus de deux mètres** de la propriété voisine.

Cette distance minimale est ramenée à **cinquante centimètres** quand la hauteur des plantations est inférieure à deux mètres. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales en son article 2213-25, les propriétaires de terrain dont les parcelles ne sont pas entretenues et laissées en état manifeste d'abandon, peuvent être contraints et **mis en demeure d'effectuer les travaux nécessaires** afin d'éviter tout risque de nuisances (murdres, reptiles, etc.) et menace d'incendie lorsqu'elles sont situées en zone d'habitation ou à une distance de 50 mètres de celles-ci.

La Police Municipale veillera au respect de cette réglementation.

Pour tout renseignement, veuillez composer le 06-08-31-76-23
Accueil Public du lundi au vendredi de 08 h 30 à 12 h 30
Tél. : 04-68-80-13-81 / pm@saintemarielamer.com

Jean-Louis BONNES
Conseiller municipal délégué à la sécurité

UNE ÉTAPE TRÈS IMPORTANTE POUR L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE : LA SIGNATURE DU PPA



Signature du PPA : Edmond JORDA (Maire de Sainte Marie la Mer) - Robert VILA (Président de Perpignan Méditerranée Métropole) Etienne STOSKOPF (Préfet des Pyrénées Orientales) - Stéphane LODA (Maire de Canet en Roussillon) - Marc BENASSIS (1er adjoint Canet en Roussillon) - Sophie LAFENÊTRE (directrice générale de l'EPF Occitanie)

Les communes de Sainte-Marie la Mer et Canet en Roussillon, formant la façade maritime et touristique du littoral Nord du Roussillon et de la communauté urbaine, se sont associées dans le cadre d'un contrat de partenariat, le Projet Partenarial d'Aménagement (PPA). Ce dernier est issu d'un constat commun portant sur la nécessité de recomposer le tissu urbain et transformer nos stations balnéaires en villes touristiques.

Aussi, face à cette nécessité de recomposition urbaine liée à la mutation de l'habitat secondaire en habitat résidentiel, ou le besoin d'assurer un cadre de vie intégrant la résilience environnementale dans un contexte de réchauffement climatique, aux besoins de mobilité douce et de mise en valeur de nos patrimoines, nos deux communes, sous l'égide de l'État, de l'EPF Occitanie et la Communauté urbaine s'associent pour une vision commune de l'avenir de nos territoires.

Ce PPA est un outil d'aménagement à visée opérationnelle et repose sur trois axes de travail :

- Un axe transversal sur la gestion et la recomposition des espaces publics, des usages du front de mer, de la nature urbaine en ville et des mobilités actives. Cet axe de travail porte principalement sur la liaison entre les deux territoires communaux que constitue l'embouchure de la Têt. Cet espace Nature ne doit plus constituer une rupture entre les deux communes mais une continuité territoriale. Cet axe doit également porter nos réflexions sur de nouvelles liaisons urbaines ou maritimes, en complément des axes routiers ou cyclistes existants. Cet axe constitue un enjeu majeur de ce PPA, en permettant de mailler l'ensemble de notre réseau d'espaces Nature en ville. À ce titre, nous travaillons sur un grand espace naturel au sud de la zone d'habitat de la ville de Sainte-Marie.

- Un axe habitat et commerce, permettant de nous tourner vers la ville touristique du futur. Cet axe a pour ambitieux objectif de résorber l'habitat dégradé ou de transformer l'actuel habitat touristique vers un habitat permanent. La transformation de nos deux communes ces vingt dernières années est similaire sur ce point. Cette transformation ne doit pas s'opérer sans une réflexion sur l'habitat touristique et le tourisme en général qui constitue un enjeu économique de nos deux territoires et celui

de la communauté urbaine. Pour Sainte-Marie la Mer, est notamment inscrite dans ce PPA, la revitalisation urbaine, touristique et commerciale de la ZAC des Grabateils.



- Un axe Portuaire, avec le développement des ports du futur. Pour les deux communes, les Ports constituent des atouts majeurs de ce territoire Catalan. Atout économique, touristique et environnemental, ces ports complémentaires doivent aujourd'hui évoluer. Le port du futur est un port connecté, offrant de nouveaux services en matière de mobilité active ou électrique, des ports respectueux de l'environnement. Ils intègrent les nouveaux plaisanciers adeptes du slow tourisme et soucieux d'une nature préservée. Pour Sainte-Marie la Mer, l'extension du Port aborde une visée environnementale plus assumée, avec la compensation des bassins creusés par des aménagements de zones naturelles et de corridors écologiques. Un objectif de labélisation bas carbone est inscrit dans les orientations du nouveau port. De plus, notre Port ne constituera plus une rupture urbaine tel qu'il est aujourd'hui mais constituera pleinement un quartier de notre territoire communal qui sera partagé et traversé par tous et toutes.

Ce PPA, aujourd'hui signé, engage ses signataires à réaliser l'ensemble des opérations d'aménagement se rapportant aux orientations énoncées pour les prochaines années.

Le PPA en bref :

- Association des communes voisines de Canet et Sainte-Marie et des partenaires institutionnels.
- Document opérationnel pour développer des villes touristiques complémentaires.
- Aménager les espaces nature autour de la Têt, liant nos deux territoires.
- Faire de nos Ports, les Ports du Futur

Alexandre LECAT

Adjoint délégué à l'aménagement urbain

L'AVENUE DES MARENDES FAIT PEAU NEUVE



Réunion publique : Edmond Jorda (Maire), Jean Sourribes , Alexandre Lecat (adjoints au Maire) accompagnés des équipes en charge du dossier (Service Voirie de Perpignan Méditerranée Métropole , et le cabinet Gaxieu ingénierie)

Dessiner la ville de demain et embellir votre cadre de vie, voici ce qui pourrait motiver notre volonté de requalifier l'Avenue des Marendes. Aménagée dans les années 80, elle constitue l'axe structurant majeur amenant les habitants et les touristes à la Méditerranée, mais elle ne répond plus aux besoins actuels. Elle correspond à la voie de liaison entre la RD 81 et la Mer et dans son prolongement par l'Avenue de Lattre de Tassigny l'accès au Port. L'espace public est aujourd'hui de faible qualité et se trouve saturé par la voiture et peu de place est attribuée aux piétons et cyclistes nombreux à se promener été comme hiver.

Aussi, nous avons voulu réécrire cette avenue en prenant en compte dans ce projet l'humain et l'environnement afin d'initier une profonde métamorphose de notre espace urbain en l'adaptant au monde de demain. La réflexion débute dès le rond-point des Aloès pour terminer sur le baladoir. Ainsi, l'intégralité de l'avenue est recomposée en profilant l'avenue de façade à façade avec une scénographie d'onde de mer.

La voie est repensée en réduisant la chaussée et en aménagement aux deux principales intersections des plateaux ralentisseurs afin de limiter la vitesse. Une piste cyclable bidirectionnelle est aménagée, ainsi que des trottoirs plus confortables notamment sur le secteur Sud de l'avenue. Le mobilier urbain est pensé comme des vagues, ainsi qu'un nouvel éclairage public. L'avenue sera à nouveau végétalisée, ce qui lui faisait défaut jusqu'à présent, avec des essences adaptées au littoral.

Nous souhaitons par cet aménagement urbain également renforcer l'attractivité commerciale de cet axe, en harmonisant les façades des bâtiments et l'espace public au droit de ces derniers,

Renforcer la sécurité dans les secteurs mixtes piétons-voitures. Les travaux se feront par phases et seront stoppés entre les mois de juin et septembre de chaque année d'exécution, entre 2022 et 2025. Ils s'effectueront selon 4 tranches :

- Tranche 1 : du front de mer à l'avenue de la Rose des Vents ;
- Tranche 2 : de l'avenue de la Rose des vents à l'avenue de Cerdagne ;
- Tranche 3 : de l'avenue de Cerdagne à l'avenue du Vallespir ;
- Tranche 4 : de l'avenue du Vallespir au rond-point des Aloès.

Planning des travaux :

- 2022 : Réseaux humides des Tranches 1 et 2 ;
- 2023 : voirie Tranches 1 et 2 ;
- 2024 : Réseaux humides des Tranches 3 et 4 ;
- 2023 : voirie Tranches 3 et 4 ;

Alexandre LECAT
Adjoint délégué à l'aménagement urbain



TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

RÉNOVATIONS À OMÉGA

Après plusieurs semaines de travaux l'Omgéa a rouvert ses portes fin octobre. L'ancien système de chauffage était vétuste et ces travaux ont permis la mise en place d'un système de chauffage et de climatisation plus moderne.

Un ascenseur a également été installé pour que l'accès à l'étage soit possible pour les personnes à mobilité réduite.

Coût total des travaux : 41 100 €

Subventionné à 80 % par l'état (soit 32 881 €)

Reste à charge pour la commune : 8 219 €.



RÉAMÉNAGEMENT DU PARKING DE LA CRÈCHE

Réalisation du parking de la crèche Les Petits Salanquais qui comprendra douze places de stationnement, dont deux pour personnes à mobilité réduite. Le revêtement des places de stationnement est réalisé avec des matériaux perméables en graviers maintenus dans des casiers. Les places de stationnement sont délimitées par des rondins bois. L'éclairage est assuré par 5 candélabres solaires. Les jardinières sont agrémentées par des végétaux d'essence méditerranéenne.

Jean SOURRIBES

Adjoint délégué à la gestion des services techniques et travaux



RESTAURATION DU CORDON DUNAIRE



Perpignan Méditerranée Métropole a engagé des travaux de restauration du cordon dunaire du sud du Bourdigou sur la commune de Torreilles jusqu'à l'épi en enrochement sur Ste Marie la mer (2,5 km).

Les travaux ont été déclarés d'intérêt Général par Arrêté Préfectoral. Ils ont démarré en octobre 2021 et se termineront début 2022. Ils sont cofinancés à 79,7 % par L'Europe FEDER, L'État PITE, la région Occitanie, l'Agence de l'Eau RMC.

Ils consistent :

- À protéger le cordon dunaire des piétinements et des dégradations d'engins motorisés en réduisant et en canalisant les accès à la plage.
- À reconstituer la dune en l'aménageant de casiers de ganivelles qui vont intercepter le sable et le maintenir en place.
- Une lisse en bois côté mer favorisera les échanges de matériaux entre la dune et la plage.

Ces aménagements légers et réversibles ont une efficacité éprouvée dans la lutte contre le recul du trait de côte et la submersion marine. Au sud du Bourdigou, ils viendront renforcer la protection des espèces et améliorer leurs conditions d'implantation et de développement.



VÉGÉTALISATION DU PUMP TRACK



Au mois de novembre, les équipes techniques de la commune ont procédé à la végétalisation des abords du Pumptrack par "hydroseeding".

L'hydroseeding est une méthode de semis par projection hydraulique permettant de semer rapidement et efficacement des larges surfaces ou des zones d'accès difficile.



COLLECTE DES SAPINS DE NOËL



Sainte Marie la Mer a mis en place des points de collecte pour recycler les sapins de Noël. L'objectif étant d'éviter les dépôts sauvages de sapins sur l'espace public. Cette année 10 points de collecte ont été mis à votre disposition.

Les sapins collectés sont recyclés et mis en copeaux. Ils serviront à l'entretien des massifs de la commune et des écoles.



DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

À partir du 1^{er} janvier 2022, il sera possible de déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne, gratuitement et de manière plus simple et plus rapide. La saisine par voie électronique, une possibilité pour les usagers de saisir l'administration publique de manière simple et directe.

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont accessibles en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE). Au 1^{er} janvier 2022, la SVE s'appliquera également aux demandes d'autorisation d'urbanisme, avec l'obligation pour toutes les communes d'être en capacité de recevoir les permis de construire sous forme dématérialisée.

Quels sont les bénéfices du service en ligne ?

Grâce à la dématérialisation, il sera possible de saisir et de déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne sur le guichet de la commune, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée. En déposant les demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne, plus besoin d'imprimer les dossiers en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de se déplacer aux horaires d'ouverture de la mairie.

Une fois déposée, votre demande sera transmise aux services d'instruction par voie dématérialisée.

La chaîne d'instruction sera optimisée, pour plus de fluidité dans le traitement de votre demande et plus de réactivité. Toutefois, les services de la commune restent les interlocuteurs privilégiés pour accompagner tout au long de la procédure de demande de permis de construire.



Jean SOURRIBES

Adjoint délégué à la gestion des services techniques et travaux

DÉCLARATION DES FORAGES DOMESTIQUES



Les nappes souterraines de la plaine du Roussillon constituent une ressource indispensable à notre territoire : elles permettent l'alimentation en eau potable des communes et sont indispensables aux activités économiques majeures que sont l'agriculture et le tourisme.

Les forages ayant un prélèvement supérieur à 1 000 m³ annuel doivent être déclarés auprès des services de l'état (DRIAL). Pour un prélèvement inférieur à 1 000 m³ par an, il s'agit d'un forage domestique qui relève de la commune, celle-ci ayant une responsabilité importante en la matière. Depuis 2009, tous les forages domestiques existants ou en projet doivent être déclarés en mairie par le propriétaire. La commune renseigne la base de données nationales des forages domestiques du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable.

Étant donné le nombre de forages domestiques, leur déclaration constitue un enjeu important pour la bonne gestion des nappes tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Plus de renseignements au 04 68 80 13 80

Charles DURAND

Conseiller municipal délégué à l'hydraulique

PROTECTION DES CULTURES SUITE AUX DÉGÂTS ENGENDRÉS PAR LES GRANDS GIBIERS.

Soutien de Perpignan Méditerranée Métropole (PPM) et de la Fédération des chasseurs des Pyrénées Orientales (FDC) au monde agricole pour la protection des cultures.

À la suite des dégâts occasionnés par les sangliers sur les parcelles agricoles du territoire, notamment sur les vignes, PPM a décidé, lors de son conseil communautaire du 22 novembre 2021, de verser une subvention pour soutenir l'une des actions de la FDC en faveur des agriculteurs. La FDC est une association « loi 1901 », délégataire d'une mission de service public en matière de gestion de la faune sauvage et des habitats naturels.

Cette action de la FDC - soutenue par Perpignan Méditerranée Métropole – consiste à poser des clôtures pérennes et efficaces autour des cultures pour prévenir les dégâts causés par les grands mammifères et protéger les récoltes. Cette aide exceptionnelle ne sera attribuée qu'aux parcelles agricoles implantées sur le territoire de la communauté urbaine. Elle permettra de subventionner à hauteur de 20 % maximum du montant total hors taxe de l'investissement lié à la clôture et sera plafonnée à 3 000 euros par exploitant agricole. La FDC devra justifier de la prise en charge financière de 50 % du coût d'investissement total hors taxes avec un plafond de 5 000 euros par exploitation sur la durée de la convention.

PPM intervient sur cette action au titre de ses compétences en développement économique, soutien à la filière agricole, mise en valeur du paysage,

restauration, préservation et valorisation des réservoirs de biodiversité et des espaces naturels et agricoles identifiés prioritaires pour le rétablissement, le maintien et l'amélioration des continuités écologiques.

Les agriculteurs concernés doivent se rapprocher de PPM et de la FDC pour l'instruction de leur dossier.



Charles DURAND

Conseiller municipal délégué à l'agriculture

HISTOIRE D'AUTOMNE, CYCLE CULTUREL 2021

Cette année 2021, le cycle culturel d'automne a pu se dérouler malgré la situation épidémique. Les règles en vigueur liées à la crise sanitaire étant respectées, les conférenciers, dont nous avons reporté les interventions de 2020, ont pu revenir à la salle Pabirans.

La saison s'est ouverte sur la conférence du Dr Henri Got, conférence d'actualité dont le thème était : **La crise covid-19 : quels enseignements pour la lutte contre le changement climatique ?**

Le second intervenant, le journaliste et auteur Henry de Laguerie nous a éclairé sur la crise récente de nos amis catalans du sud avec sa conférence : **2010-2021 : l'indépendantisme catalan à l'épreuve du réel.**

Jean Rifa, la semaine suivante nous a raconté "les histoires" de plusieurs familles catalanes, avec la conférence : **Les grandes sagas familiales roussillonnaises.**

Enfin le cycle de conférences fut clôturé par Eric Forcada, historien de l'art, qui nous rappela que notre département fut au siècle dernier, le théâtre d'une révolution culturelle et artistique et le témoin de la naissance du cubisme, avec sa conférence : **De terra incognita à terres d'avant-gardes : la destinée artistique du Pays Catalan au XX^e siècle.**

Francis BRUNET

Adjoint délégué à la culture et à l'animation



Dr Henri Got



Henry de Laguerie



Jean Rifa



Eric Forcada

RESTAURATION DE LA STATUE ST BARTHELEMY

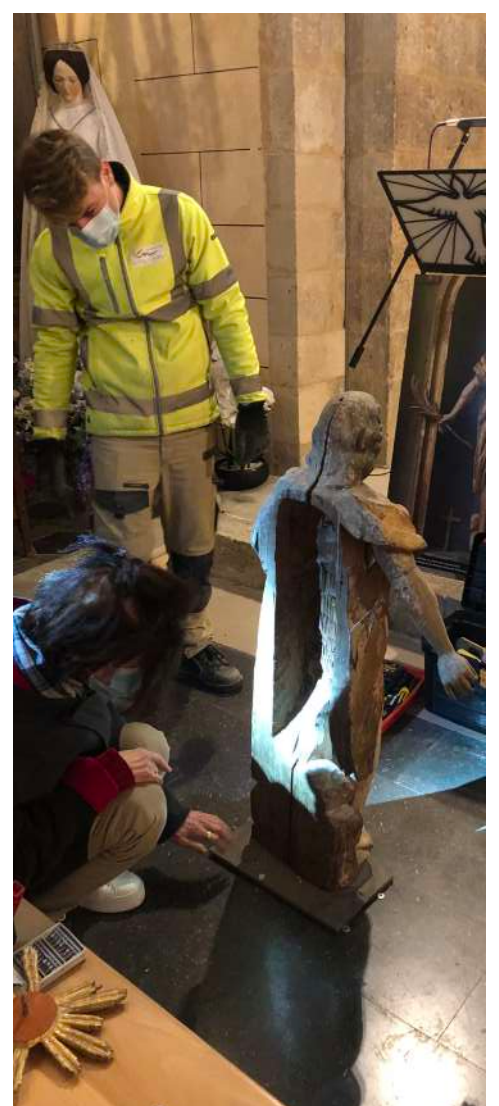
Poursuivant le programme pluriannuel de conservation et de restauration des oeuvres religieuses de notre église paroissiale, la statue de St Barthélémy a été confiée aux Ateliers de restauration du conseil départemental.

Nettoyage étude de la polychromie, retrait des retouches anciennes seront les phases principales de cette opération. Les travaux dureront tout le premier semestre de 2022. Le coût des travaux est estimé à 8235 € subventionnés à 70 % par le conseil départemental. Le reste à charge pour la commune s'élève à 2470,50 €.

Les services du centre de conservation et de restauration du conseil départemental feront leur possible pour finir cette mission avant la fête patronale du Saint protecteur de notre village.

Francis BRUNET

Adjoint délégué à la culture et à l'animation



LA SAISON THÉÂTRALE PRIMAVERA EST DE RETOUR !

Votre rendez-vous théâtre préféré revient en février ! Deux saisons perturbées par l'épidémie, des acteurs impatients de remonter sur scène et un public prêt à occuper la salle de théâtre : telle est la situation en ce début d'année. Cette période dramatique que nous connaissons, nous rappelle que la vie n'est pas un long fleuve tranquille et dans le même temps, cette situation exceptionnelle nous a empêchés d'apprécier des instants simples ponctués de rires, de joie et de bonne humeur. C'est donc avec joie que nous vous annonçons le retour de la Primavera du 10 février au 21 avril 2022.

Saison théâtrale 2022

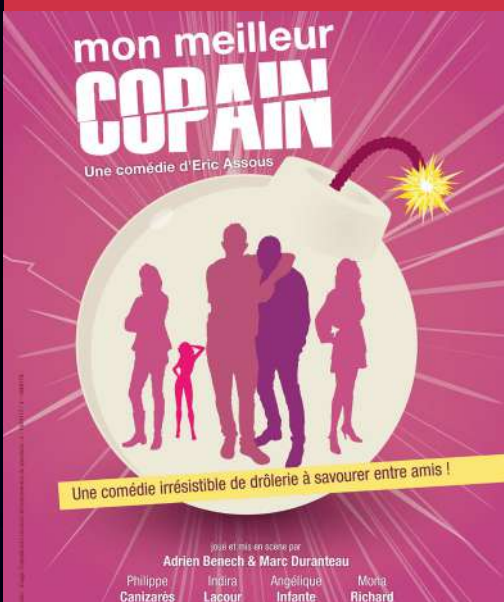
PRIMAVERA

JEU 10 FÉV
21 h 00

MON MEILLEUR COPAIN

La nouvelle création de la Compagnie Cléante : une comédie irrésistible de drôlerie à savourer entre amis !

Tout public, à partir de 12 ans.



JEU 24 FÉV
21 h 00

CONSEIL DE FAMILLE

Qui n'a pas eu envie de dégommer ses parents à un moment ou à un autre ?

Tout public, à partir de 12 ans.



MER 02 MAR
15 h 30

SUR LA TERRE DU PETIT PRINCE

Conte musical d'Arnaud Devolontat « D'après Le Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry, (c) Editions Gallimard, 1946 »

Tout public, à partir de 6 ans.



JEU 10 MAR
21 h 00

PSY, ON VA VOUS SOIGNER

Participez à la plus grande thérapie par le rire jamais organisée !

Tout public.

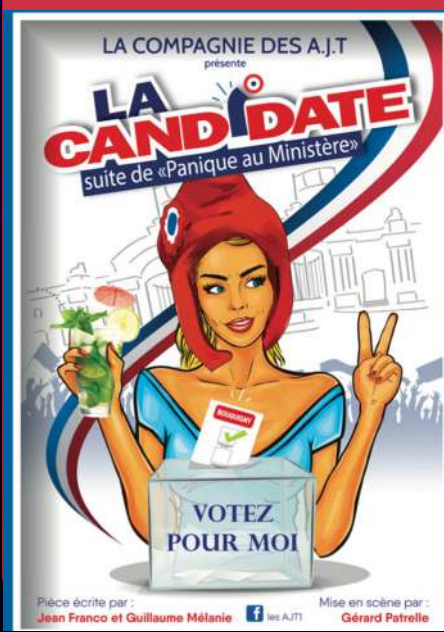


JEU 24 MAR
21 h 00

LA CANDIDAT

La joyeuse galaxie de personnages de « Panique au Ministère » reprend du service.

Tout public, à partir de 12 ans.



JEU 7 AVR
21 h 00

LE MARIAGE NUIT GRAVEMENT À LA SANTÉ ET LE DIVORCE AUSSI

Découvrez le 2^e volet de la comédie culte aux 400 000 spectateurs !

Public adulte.



JEU 21 AVR
21 h 00

TRÈS CHÈRE MANDY

Une réalité ? Mais quelle réalité ! Ma réalité, c'est l'irréalité !

Tout public, à partir de 12 ans.



Renseignements & Billetterie

SERVICE CULTURE ET ANIMATION / BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE
Tél. 04 68 80 14 00 / www.saintemarielamer.com

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Une solution simple et adaptée pour bien manger équilibré et varié, tous les jours.
Plus de renseignements au 04 68 61 54 83 ou par email : mairie.annexe@saintemarielamer.com



DES MENUS EQUILIBRÉS ET VARIÉS 7 J/7

Composez vous-même votre menu élaboré par un diététicien.
La collation du soir, le potage et le pain sont en option.

Des repas adaptés : sans sel, sans sucre ou mixés.

TARIFS 2022 : Repas 8,50 € - Collation du Soir 2,80 €
Potage 0,30 € - Pain 0,40 €

QUAND ET COMMENT RÉSERVER ?

Les menus sont disponibles auprès de la mairie annexe jusqu'à **2 semaines en avance**.

La réservation et le paiement s'effectuent sur place (Mairie Annexe) minimum une semaine avant la livraison du 1er repas.

Des modifications peuvent être apportées 48 heures avant la livraison.

LES LIVRAISONS

Les livraisons s'opèrent 5 jours par semaine par des agents du SYM

Les repas du week-end sont livrés le vendredi

Les repas arrivent sous barquettes filmées allant au micro-ondes.

LES REPAS : Lundi > Livraison pour le Mardi | Mardi > pour le Mercredi,
Mercredi > pour le Jeudi et Vendredi | Jeudi > Pour le Week-end | Vendredi > pour le Lundi.

TÉLÉASSISTANCE

Dans un esprit de solidarité et d'entraide, la mairie de Sainte Marie la Mer vient de signer une convention avec l'Association « Présence Verte Grand Sud ».

Ce service de téléassistance contribue à sécuriser le maintien à domicile des seniors et des personnes en situation de handicap. Grâce à un appareil relié à une centrale, un interlocuteur identifie la personne, dialogue avec et lui apporte une réponse adaptée à la situation. Peuvent intervenir en priorité la famille, les amis, les voisins puis le cas échéant les services d'urgence.

Pour faciliter l'accès à ce service, pour ses administrés, la commune de Sainte Marie la Mer prendra à sa charge la moitié des frais d'installation.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :
- CCAS à l'Oméga au 04 68 61 54 83
- Présence Verte Grand Sud au 04 68 95 87 33



NAVETTE GRATUITE

La municipalité, soucieuse de faciliter le déplacement des Sainte-Marinois n'ayant pas de véhicule ou ayant des difficultés pour conduire, a mis en place une navette sur les créneaux suivants :
Mardi de 14 h à 17 h - Mercredi de 9 h à 12 h - Samedi de 9 h à 12 h

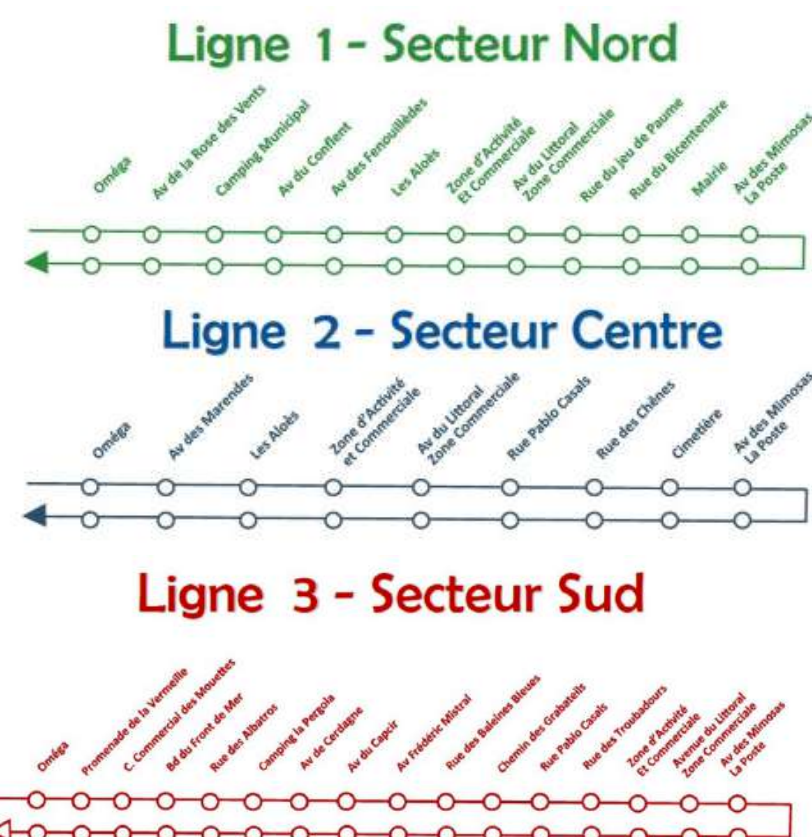
Ce service GRATUIT permet aux usagers de se déplacer vers les commerces locaux, la mairie et ses services, la poste et les marchés.

Pour en profiter, il est nécessaire de réserver 24 heures avant en appelant la mairie annexe. Vous pouvez aussi, prendre la navette sans rendez-vous, en vous signalant auprès du conducteur depuis la voie publique. Port du masque obligatoire.

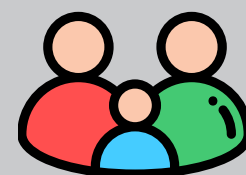
Contact et renseignements :
04 68 61 54 83

Paule BOBO

Adjointe déléguée au social et à la santé



ÉTAT CIVIL



Ils nous ont quittés

2021 / 2022

- Marie HÉLOIR Veuve PIERDILUCA le 26 janvier 2021 à 91 ans
- Robert TURRO le 16 septembre à 87 ans
- Pierre ROIG le 21 octobre à 72 ans
- Maria-José ALAMO épouse CARDONA le 28 octobre à 77 ans
- Marcel QUATREVEAUX le 30 octobre à 88 ans
- Roger SALVADOR le 1^{er} novembre à 96 ans
- Julien LACAZE le 2 novembre à 36 ans
- Léon PRONIER le 6 novembre à 93 ans
- Yannick JOUCLA le 7 novembre à 64 ans
- Joseph AMORELLO le 15 novembre à 84 ans
- Georges JENOIS le 18 novembre à 98 ans
- François VALETTE le 19 novembre à 81 ans
- Bernard PATRIER le 25 novembre à 71 ans
- Bruno OCCHIPENTI le 4 décembre à 60 ans
- Léa VILAR épouse FOUQUET le 18 décembre à 89 ans
- Denise COSTA veuve TIRADOR le 21 décembre à 100 ans
- Martine MENUT épouse COLÉ le 24 décembre à 67 ans
- Marie-Thérèse MIRA veuve RIBAS le 28 décembre à 93 ans
- Mohammed BOUSMAHA le 31 décembre à 85 ans
- Corinne FURET veuve VOISIN le 3 janvier à 57 ans
- Roger CANAL le 3 janvier à 83 ans
- Robert CHESAUX le 4 janvier à 79 ans
- Yves BEAUFILS le 5 janvier à 73 ans
- Jeannine DOMENECH le 10 janvier à 88 ans
- Gaston GUERIN le 12 janvier à 74 ans
- Aline ESCRIBA épouse MERCE le 20 janvier à 75 ans
- Sofia CZAPLICKI veuve AMATI le 28 janvier à 99 ans

Liste des Mariages

- Nathalie LEMAITRE et Jean-Marc EISELE le 5 novembre
- Yoann GUBBINI ET Carine ALVAREZ le 20 novembre
- Rachid BOUNÉCHADA et Josette DOUAUD le 2 décembre
- Laurent LEMOINE ET Nathalie TRICOT le 15 janvier

Les nouveaux petits Sainte-Marinois

- Lana EMPTAZ le 7 octobre chez Lou EMPTAZ et Vanessa VALENZA
- Antoine BARRERE le 8 octobre chez Pierre BARRERE et Emilie DUPUY
- Nausikaa MARTINET le 22 octobre chez Loïc MARTINET et Aurore DELMAS
- Maëlane BELFONTAINE le 25 octobre chez Yoann BELFONTAINE et Béatrice SEQUEIRA
- Andrès RODRIGUEZ LEYVA le 27 octobre chez Florent RODRIGUEZ LEYVA et Kelly CHÊNE
- Emma DELORME le 30 octobre chez Kévin DELORME et Ludivine DORÉ
- Pablo PLU RAMOS le 23 novembre chez Antoine PLU et Melania RAMOS RASPEIG
- Jade SANCHEZ le 7 décembre chez Jérémy SANCHEZ et Marie BERNADOY
- Tyler SERVAIS le 14 décembre chez Mickaël SERVAIS et Anaïs GUILBERT
- Mya GARCIA DEBRAY le 16 décembre chez Yannick GARCIA et Marie DEBRAY
- Tya CLAES le 7 janvier chez Enzo CLAES et Océane CYRIAQUE LE MAÎTRE
- Tim POUZADOUX le 15 janvier chez Sidney POUZADOUX et Aurélia MARIN-URNOUS

Liste des Pacs

- Bruno MONTGERMONT et Nadine LESCOT le 19 octobre
- Julien GAUJOUR et Elodie KROUPA le 10 novembre
- Clément JOUBE et Perrine LAJEUNESSE le 15 novembre
- René NOLY et Maryse RENAUD le 28 janvier



www.saintemarielamer.com